

# Bientôt des artistes dans l'ancien couvent de la Belle de Mai



Très peu connu du public car les religieuses y vivaient cloîtrées, le couvent Levat est devenu propriété de la Ville. (LC)

Par Lisa Castelly, le 10 mars 2017

Lien : <https://marsactu.fr/bientot-des-artistes-dans-lancien-couvent-de-la-belle-de-mai/>

L'appel à candidature est lancé. À partir du 17 avril, une trentaine d'artistes vont s'installer dans les murs de l'ancien couvent Levat, situé à quelques dizaines de mètres de la Friche Belle de mai, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement. L'association Juxtapoz, à l'origine notamment du projet « Aux tableaux » en 2015 dans l'ancienne école Saint-Thomas d'Aquin, a pris les commandes du lieu pour une durée de 3 ans, à la demande de la Ville. Cette dernière a acquis le bâtiment et son terrain de 17 hectares il y a moins d'un an, au départ des sœurs de la congrégation des victimes du sacré cœur, avec dans l'idée qu'il puisse être un atout non négligeable dans le projet urbain Quartiers libres.

« On se donne 6 mois pour mettre sur pieds ce nouveau lieu. Prochainement nous allons accueillir une trentaine de personnes, à terme, ce sera une quarantaine », a expliqué Karine Terlizzi, responsable du projet, lors de sa présentation à la presse, un mois et demi après la première visite organisée dans le cadre de la concertation Quartiers libres [lire notre article]. Outre les ateliers d'artistes, l'association espère, comme pour « Aux tableaux », faire de ce nouvel espace un lieu de vie et de rencontres autour de créations artistiques. « On a tous les atouts pour être ouverts au public, mais pour le moment, il y a surtout beaucoup de travail à faire avant de pouvoir accueillir du monde. Ici les sœurs vivaient cloîtrées, sans électricité ! », a poursuivi Karine Terlizzi. Sur place, les signes religieux ont disparu et les ouvriers s'activent.

## Une occupation provisoire

Les candidatures pour obtenir un atelier, d'une surface allant de 7 m<sup>2</sup> – celle des cellules des religieuses – à 50 m<sup>2</sup>, sont ouvertes jusqu'au 19 mars. « Nous nous concentrons sur les arts visuels, mais nous voulons aussi créer des ponts », a déclaré la responsable du projet, ajoutant que l'appel à candidatures avait été transmis aux associations du quartier. Les loyers perçus devrait permettre à Juxtapoz de financer les évolutions du projet.

Quand à l'immense espace vert, entretenu avec soin par les sœurs depuis 1843, un autre appel à projet va être lancé par la Ville pour prendre en charge son entretien et son animation. « Nous allons chercher une association qui, en lien avec les habitants, puisse avoir un usage raisonné et permettre une appropriation progressive, précise l'adjointe à l'urbanisme Laure-Agnès Caradec (LR). Ce n'est pas un jardin que l'on peut ouvrir d'un coup. »

Ce projet, tout comme celui des ateliers d'artistes, demeurera toutefois provisoire, dans l'attente d'une affectation pérenne qui reste à déterminer en lien avec le projet global sur ce quartier. « Les sœurs sont parties après que nous ayons remporté le concours [Quartiers libres], nous sommes donc en train d'insérer le couvent dans notre réflexion d'ensemble », a détaillé Etienne Ballan, sociologue membre du groupement d'architectes-urbanistes retenu pour le projet urbain. « Nous avons l'habitude de ces projets hybrides, c'est un modèle économique qui fonctionne. Il y a une pénurie d'ateliers d'artistes à Marseille, nous n'avons jamais de mal à les remplir », a affirmé de son côté Karine Terlizzi, la responsable du projet. L'association assume son rôle de gardiennage d'un lieu stratégique qui aurait pu attirer d'autres occupants moins désirés.